

**Mise en place du système du futur et de la notion de
possibilité dans les créoles du Surinam :
développement interne ou contact de langues¹ ?**

Les créoles de base lexicale anglaise du Surinam, résultat du contact entre des langues européennes (anglais, néerlandais, portugais) et des langues africaines (essentiellement des variétés du groupe gbe – voir Migge 2003) présentent un système de TMA qui ne correspond que très partiellement aux systèmes des langues ayant joué un rôle dans leur genèse (Migge 2006, Migge et Winford 2007).

On possède des témoignages de l'état de la langue au Surinam dès le début du 18^e siècle, et des descriptions contemporaines du système de TMA des créoles du Surinam (voir Huttar et Huttar 1994 ; Winford 2000a et b ; Migge 2003 ; Goury 2003). Des descriptions des variétés contemporaines des langues qui ont constitué le substrat du créole en formation à la fin du 17^e siècle, comme les langues du groupe gbe, de la famille kwa, sont disponibles dans de nombreuses publications récentes (voir en particulier Migge 2003 ; Smith 2002 ; Arends 2002). Ces sources multiples permettent de faire des hypothèses solides quant à la mise en place des créoles anglais du Surinam, et en particulier de leur système de TMA.

Cet article propose d'examiner en détail la mise en place des marqueurs des catégories du futur et de la notion sémantique de possibilité exprimée dans le système de TMA. On fait d'une part l'hypothèse que les mécanismes de changement rencontrés dans le cadre de la formation des systèmes créoles se retrouvent dans d'autres contextes de contact et de changement linguistique. Le développement d'auxiliaires, par exemple, à partir d'emprunt à des structures auxiliaires existant dans les langues du superstrat, ou par création d'une nouvelle structure, est un phénomène attesté dans de nombreuses situations de changement induit par le contact (voir par exemple Alby & Lescure à propos du kali'na dans ce volume, ou Chamoreau à propos du purepecha, ce volume également).

D'autre part, on essaiera de montrer que le système de TMA tel qu'il apparaît aujourd'hui dans les créoles du Surinam n'est pas seulement le résultat d'un processus graduel (voir Arends 1993 pour une définition de la créolisation graduelle) et linéaire que l'on pourrait appeler « créolisation », mais qu'une perspective qui

¹ Je remercie très chaleureusement Bettina Migge ainsi qu'un relecteur anonyme pour leurs relectures attentives et leurs suggestions. Bien entendu, j'endosse l'entière responsabilité des erreurs et des imprécisions qui subsistent dans ce travail.

prenne en compte plusieurs niveaux est nécessaire pour expliquer son développement². Cette perspective doit rendre compte à la fois des processus de changement liés au contact de langues (transfert du substrat, calque de structures, etc.), des processus d'évolution interne (grammaticalisation), ainsi que de la variation existant dans les premières étapes de la mise en place des systèmes créoles, selon une chronologie qui doit s'appuyer sur une description fine du contexte sociolinguistique dans lequel se déroulent les contacts (Thomason et Kaufmann 1988).

La première partie de cet article est consacrée à la présentation du corpus (sources anciennes et contemporaines) et de la méthode, ainsi que du contexte socio-historique dans lequel ces textes ont été écrits (et donc, partant, des situations de contact en cours lors de l'évolution des créoles).

La seconde partie décrit deux marqueurs et les catégories sémantiques et grammaticales dans lesquelles ils s'inscrivent, le futur et la possibilité, à partir de l'analyse des données anciennes et contemporaines.

La troisième partie propose des hypothèses concernant la mise en place de ces marqueurs et des valeurs qu'ils véhiculent au sein du système de TMA dans la situation de contact. On met alors en évidence les mécanismes linguistiques de changement en jeu, en parallèle avec la situation socio-linguistique dans laquelle ils ont lieu. On insistera en particulier sur le fait que, si ces marqueurs appartiennent aujourd'hui à des paradigmes similaires en terme de fonction et de valeurs sémantiques (ils font partie du système de TMA), ils sont le résultat de processus évolutifs différents, résultant à la fois du contact et de l'évolution interne, l'un venant enrichir l'autre selon le principe de la boule de neige évoquée dans ce volume par Chamoreau (voir Thomason 2002).

1. Données et méthode

1.1. Les sources anciennes

Les sources anciennes citées dans ce travail ont été consultées non dans leur version originale mais telles qu'elles ont été rééditées dans des travaux plus ou moins récents.

Court records, 1667 – 1767 (Van den Berg 2000)

Le corpus recueilli par van den Berg consiste en rapports de jugements, rédigés essentiellement en néerlandais, dans lesquels apparaissent de temps en temps des passages en sranan ancien. Le plus ancien date de 1667, ce qui correspond à l'année au cours de laquelle la colonie est devenue officiellement possession hollandaise. Une période d'un siècle est couverte. La question de la valeur linguistique ne se pose pas trop dans ce type de textes particuliers : ne sont reportés que les propos qui ont

² Le terme « multilayered » a été proposé en anglais dans une communication commune (voir Migge et Goury 2008). Nous l'avons traduit dans cet article par « multi-étages ».

été effectivement énoncés, et de la façon dont ils ont été énoncés, même si on peut bien sûr émettre des doutes sur le degré de maîtrise du sranan par les greffiers.

Herlein, 1718 (Arends et Perl 1995) réédité dans Arends et Perl 1995. *Early Surinamese Creole texts*. Vervuert, Francfort.

Plus ancien texte complet en sranan ancien, il représenterait une variété de langue *bakra*, c'est-à-dire une forme de sranan parlée par les Blancs hollandais, et pas par les esclaves. Plusieurs auteurs ont en effet fait remarquer la similarité de la langue représentée avec une forme contemporaine de sranan. Ce texte comporte un lexique avec des mots et des expressions courantes, et quelques phrases. Il a été corrigé et complété par Nepveu en 1770.

Traité de paix signé entre les Saamaka et les colons hollandais, 1762 (van den Berg et Arends 2004)

Ce texte, réédité dans une première version par Hoogbergen et Polimé (2000), a fait l'objet d'une seconde édition par van den Berg et Arends (2004). On attribue le texte sranan au gouverneur Nepveu, qui a également corrigé le texte de Herlein et dont les qualités de locuteur de sranan et de médiateur auprès des Saamaka étaient reconnues par ses contemporains (van den Berg et Arends 2004). Il y a cependant peu de doutes sur le fait qu'il parlait une variété de *bakra tongo*, et non pas la variété parlée par les esclaves.

van Dyk, 1765 (Arends et Perl 1995)

Ce texte est très conséquent. Il se compose d'une première partie dans laquelle sont présentés des mots, des expressions et des phrases dans le contexte d'un dialogue. La deuxième partie consiste en une véritable pièce de théâtre qui se déroule sur une plantation, écrite entièrement en sranan ancien. Là encore, la variété de langue représentée a été sujette à discussion. Certains auteurs pensent qu'il s'agit d'une variante de langue très influencée par le néerlandais (Voorhoeve 1957), d'autres la présentent au contraire comme étant une variété de sranan rural, assez conservatrice (Arends et Perl 1995 : 22). La variation orthographique laisse cependant entrevoir une version assez néerlandisée du sranan (voir par exemple les différentes formes orthographiques du futur *zal / zou / etc.*).

Schumann's dictionary, 1783 (Kramp 1983)

La version reproduite par Kramp est celle de la troisième édition du dictionnaire qui date de 1824. Schumann est un missionnaire morave allemand qui a passé cinq ans au Surinam. Le dictionnaire présente 1181 entrées, toutes en sranan, avec la traduction des mots en allemand et, surtout, des définitions ou des exemples en sranan (généralement traduits en allemand, mais parfois sans traduction) qui permettent de contextualiser les termes. Ce dictionnaire apporte par ailleurs quelques informations intéressantes sur les différentes variétés de sranan à l'époque.

Wörter Buch von 1778. Saramaccanisch Deutsches Wörter-Buch, de C.L Schumann (Schuchardt 1914)

Ce dictionnaire propose un peu plus de 1200 entrées lexicales en saamaka accompagnées de traductions en allemand, et de quelques exemples dans lesquels les mots sont présentés en contexte (beaucoup moins que dans le dictionnaire de sranan). Quelques informations grammaticales se trouvent par ailleurs aux entrées des marques grammaticales (morphèmes d'aspect, de temps, etc).

Woerter Buch zur Erlernung der Saramakka Neger Sprache de J.A Reimer. 1779/1780 (Arends et Perl 1995)

On a des doutes quant à l'originalité de ce dictionnaire, il pourrait s'agir d'une copie modifiée de celui de Schumann (1778). L'auteur n'est resté que très peu de temps au Surinam, il est donc peu probable qu'il ait eu une véritable maîtrise du saamaka, bien qu'il parle de leçons de langue prises avec un capitaine saamaka, pour lesquelles il aurait passé beaucoup de temps.

Au-delà d'un simple problème de fiabilité, les textes en sranan ancien interrogent avant tout la problématique de la variation : parce qu'ils sont le fait d'auteurs aux profils linguistiques proches, ils masquent les différences qui devaient déjà exister à l'époque entre les formes de langue parlées par les différentes couches de la population, colons, militaires ou missionnaires européens (comme les auteurs des textes), esclaves libres, Noirs Marrons. Cette variation est sporadiquement mentionnée, dans les dictionnaires de Schumann, ou dans l'introduction de Schuchardt (1914 : xxxii), à travers cette citation de R. Bonaparte (1884) : « Leur langue [...], croyons-nous, est peu ou point connue. Chaque tribu a un dialecte à part qui n'est compréhensible que pour ses membres. Cependant la plupart des nègres, à cause de leurs relations fréquentes avec la capitale, ont appris le nègre-anglais qu'ils prononcent d'une façon toute particulière ». Cette citation fait état d'au moins deux langues : les langues des Marrons et le 'nègre-anglais' (le sranan) urbain. Le rôle de cette variation ne doit pas être minimisé dans une étude sur le changement linguistique.

1.2. Les sources dans leur contexte socio-historique

Il est nécessaire de replacer ces sources dans leur contexte socio-historique afin d'appuyer notre étude sur une description aussi fine que possible de la situation de contact ayant donné lieu à l'émergence du créole puis à son développement.

On date la période de formation du créole des plantations, dont sont issues toutes les variétés actuelles de créoles anglais au Surinam – et, partant, en Guyane française –, de la fin du 17^e siècle. Smith (2002) estime la formation du créole entre 1665 et 1670, Migge (2003) propose une période légèrement postérieure (entre 1680 et 1694). D'après Arends (1995), cette période correspond au départ des Anglais (traité de Breda en 1668), même si leur langue restera majoritaire au Surinam jusqu'à la fin du 18^e siècle, et à l'implantation des Hollandais. Sensiblement plus tôt (1664-1665),

des Juifs portugais réfugiés du Brésil s'installent sur la rivière Surinam et développent d'importantes plantations dans cette zone³. Les esclaves importés d'Afrique sont originaires à cette époque de la Côte des esclaves (Bénin, Togo), et parlent des langues du groupe gbe (famille kwa) (Migge 2003).

Le créole est donc né du contact entre des variétés de langues du groupe gbe et des variétés de langues européennes, anglais et néerlandais, mais également portugais. On sait peu de choses sur les variétés de ces langues parlées à l'époque. A la suite de Chaudenson (2003) à propos des créoles français, on peut cependant émettre l'hypothèse qu'il s'agissait de variantes régionales (en particulier pour l'anglais).

Même si la fiabilité des textes anciens ne pose pas de réel problème (voir à ce propos les discussions dans Arends et Perl 1995, van den Berg 2000, Baker et Winer 1998), il est nécessaire d'avoir à l'esprit que ces textes représentent une variété de créole langue seconde apprise par les colons ou les missionnaires, qui ont passé un temps plus ou moins long dans la colonie. Ils représentent un état déjà avancé du créole (près d'un siècle après la période de formation). Ils datent par ailleurs d'une période à laquelle certains groupes de Marrons étaient déjà établis et avaient signé des traités de paix avec les colons –voir le traité de paix des Saamaka en 1762, et des Ndyuka en 1760. La traduction par Nepveu du traité de paix signé avec les Saamaka en sranan, et non pas dans la langue de ces derniers, est révélatrice du peu de connaissances que devaient avoir les Hollandais de cette langue, et certainement des autres variétés parlées par les Marrons.

L'analyse des données montrera comment ces différentes variétés de créoles anciens ont pu s'influencer mutuellement, rendant encore plus complexe la situation de contact.

1.3. Le corpus contemporain

Les données contemporaines sont issues de travaux de terrain réalisés en Guyane française (Laurence Goury) et au Surinam (Bettina Migge) sur plusieurs variétés de créoles marrons : ndyuka, aluku et pamaka⁴. Le corpus est constitué de textes enregistrés en situation de communication naturelle (récits de vie, contes, dialogues) et d'élicitations réalisées à partir du questionnaire de Dahl (1985) par Migge auprès de locuteurs ndyuka, pamaka et saamaka, et par Winford auprès de locuteurs de sranan. Les résultats de ces enquêtes sont partiellement disponibles dans Migge (2006) et Migge et Winford (2007). Les données du sranan sont également issues de Winford (2000a et b). Les données sur le gbe sont tirées des différentes publications de Migge (2003, 2006, etc.). Dans ces études, plusieurs langues appartenant au continuum gbe ont été consultées afin d'avoir un échantillon le plus représentatif possible du substrat.

³ Pour une discussion sur l'origine des Juifs portugais sur les côtes des Guyanes, nous renvoyons à Smith (1999), Arends (1999), Ladhams (1999).

⁴ Ils sont regroupés dans ce travail sous le terme de *nengee* quand il n'est pas nécessaire de distinguer l'une ou l'autre variété.

1.4. Méthode et cadres théoriques utilisés

L'analyse de l'évolution des marqueurs modaux s'inscrit dans le cadre de Bybee *et al.* (1994) pour le changement interne (entre autres la grammaticalisation) et la définition de la modalité et de ses différentes valeurs sémantiques est celle proposée dans Kriegel *et al.* (2003).

La mise en place des structures créoles est vue à travers une approche de la créolisation graduelle telle qu'elle est développée par Arends (1993) : la mise en place des systèmes créoles n'est pas le résultat d'une créolisation abrupte (Thomason et Kaufmann 1988) mais d'un phénomène graduel qui met en jeu des processus tels que la grammaticalisation. Nous intégrons à cette conception la notion de processus 'multi-étages' : la créolisation non seulement s'étend sur un long laps de temps, mais correspond à divers types de processus linguistiques qui s'appliquent à différents niveaux du système, et ce à des époques différentes. Le contact de langues est vu dans l'optique de Thomason et Kaufmann (1988), et nous adoptons l'idée selon laquelle les aspects linguistiques du changement induit par le contact doivent être décrits en relation étroite avec les aspects sociaux de la situation de contact. L'étude des créoles du Surinam est à cet égard intéressante d'une part grâce à l'existence de plusieurs variétés contemporaines, et d'autre part grâce à l'importance des sources historiques qui permettent de reconstituer la situation de contact dès les premiers temps de l'esclavage.

2. Le système verbal et la modalité dans les créoles anglais du Surinam

2.1. Marques de futur et de modalité : formes anciennes et contemporaines

Le système verbal présente des marques de TMA antéposées à une base verbale invariable. Nous nous intéresserons plus particulièrement dans cet article à l'expression du futur et de l'une des valeurs de la modalité, la possibilité.

Nous reproduisons partiellement ci-dessous un tableau des valeurs des marques de modalité et du futur dans trois variétés de créoles marrons contemporaines⁵ établi par Migge (Migge et Winford, 2007), qui nous servira de base pour l'analyse comparée des données contemporaines et anciennes :

⁵ PM = pamaka ; ND = ndyuka ; SM = saamaka.

Tableau 1. Futur et modalité potentielle dans les créoles anglais du Surinam

Forms			CATEGORY	Meanings
PM	ND	SM		
LEARNED ABILITY				
<i>sabi</i>	<i>sabi</i>	<i>sá</i>		Ability or skills acquired through learning or training
POTENTIAL				
<i>sa man</i>	<i>sa poy</i>	<i>sa sa</i>	Positive Negative	physical ability (Deontic) Ability subject to physical or natural law. deontic (root) possibility Ability/possibility subject to moral or social law, involving situations under the agent's control permission Deontic possibility imposed by authority (social, legal, etc.).
<i>sa man kande</i>	<i>sa poy kande</i>	<i>sa sa kande</i>	Positive Negative	epistemic possibility Possible situations, or situations to the certainty of which the speaker is not committed.

Nous ajoutons à ce tableau une autre valeur attestée dans les corpus de ndyuka : dans certains contextes, l'emploi de *sa* marque un engagement fort du locuteur (promesse, ou menace), il apparaît presque exclusivement avec la première personne du singulier :

- (1) *mi sa menbee yu ala ten*
 1SING POT souvenir 2SING tout temps
 « (Je te promets que) je me souviendrai toujours de toi. »

Le tableau 2 présente quant à lui les formes relevées dans les textes anciens employées pour exprimer les différentes valeurs de la modalité et du futur.

Tableau 2. Futur et modalité potentielle dans les textes anciens

Formes / Catégories								Valeurs
CR ⁶	SPT	H.	N.	vD	Ri	Sch.(sr)	Sch.(Sa)	
FUTUR								
za ⁷	Sa	wil	sa, sal	za de go	tann sa go	sa go de go	tann go go sa	temps futur
CAPACITE ACQUISE								
-	-	-	-	-	-	sabi va + V	-	capacité acquise
POSSIBILITE								
kan (man)	kan	-	kan	kan	poli	kann mann va + V	poli	possibilité interne permission

Les points qui retiendront notre attention dans cet article sont les suivants :

- la forme unique de futur dans toutes les variétés actuelles de créoles, *o*, ne correspond pas à celle employée de manière presque exclusive dans les textes anciens jusqu'à la deuxième moitié du 18e siècle.
- les créoles marrons, à l'exception du saamaka, retiennent, dans l'expression de la possibilité, une opposition entre formes positives et formes négatives ; cette opposition existe aussi dans certaines langues du substrat (voir tableau 1).
- les marqueurs utilisés pour exprimer les différentes valeurs de la modalité de possibilité sont beaucoup moins nombreux dans les premiers textes que dans les variétés contemporaines de créoles.

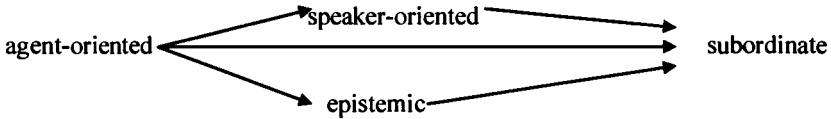
L'examen de ces divers aspects de la formation du futur et de la possibilité dans les créoles du Surinam devrait nous permettre d'enrichir le débat sur le développement des créoles ainsi que sur la problématique du contact de langues, en montrant que la mise en place des systèmes créoles, loin d'être un processus homogène tel que semble le décrire le terme de « créolisation », est en fait le résultat de multiples processus de changement (induits par le contact, ou internes) qui s'appliquent au cours de l'histoire de ces langues, en lien étroit avec la situation sociolinguistique en constante évolution dans laquelle elles se trouvent.

⁶ CR = court records ; SPT = Saramaccan Peace Treaty ; H. = Herlein ; N. = Nepveu ; vD = van Dyk ; Ri. = Riemer ; Sch (Sr) = dictionnaire sranan de Schumann ; Sch (Sa) = dictionnaire saamaka de Schumann (voir ci-dessus I.1.).

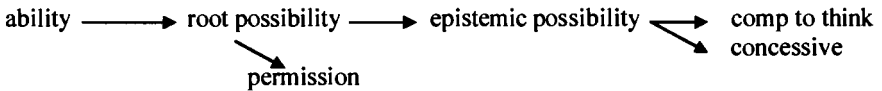
⁷ Le tableau ne fait pas apparaître les nombreuses variantes orthographiques de *za* rencontrées souvent chez le même auteur.

2.2. Généralités sur le développement du futur et de la modalité dans les langues

Largement abordé dans la littérature sur la grammaticalisation (voir par exemple Palmer 1986 ; Bybee *et al.* 1994 ; Bybee et Fleischman 1995), le développement des marqueurs de la modalité semble suivre un chemin récurrent dans les langues du monde, selon le modèle évoqué par le schéma suivant tiré de Bybee *et al.* (1994 : 241)⁸ :



et en particulier : Bybee *et al.* (1994 : 240) :



Nous retiendrons de ces schémas un point important pour la suite de notre démonstration : le développement des valeurs modales semble s'inscrire dans un continuum qui prend son origine dans une valeur de capacité orientée vers l'agent (l'habileté physique, par exemple) pour ensuite évoluer vers une modalité orientée vers le locuteur, puis vers des valeurs épistémiques. Cette analyse diachronique est par ailleurs confortée par les études sur l'acquisition, qui montrent également que l'interprétation déontique précède l'interprétation épistémique (Stephany 1993 cité dans Kriegel *et al.* 2003 ; voir aussi Givón 2001). Nous montrerons dans une section ultérieure que ce schéma oblige à remettre en cause certains résultats d'analyse des données des créoles du Surinam.

Le développement des marqueurs de futur n'est pas moins documenté dans la littérature sur la grammaticalisation. Nous retiendrons ici encore les analyses de Bybee *et al.* (1994) qui proposent l'hypothèse générale suivante : « We hypothesize that all futures go through a stage of functioning to express the intention, first of the speaker, and later of the agent of the main verb » (Bybee *et al.* 1994 : 254). Il découle de cette hypothèse que les morphèmes exprimant une modalité orientée vers l'agent peuvent dériver vers une interprétation « futur » (et en particulier, les morphèmes exprimant le désir (cf *will* en anglais) ou l'obligation (cf *zullen* en néerlandais)). Quant aux morphèmes de mouvement, ils entrent dans des constructions exprimant le futur à partir du moment où ils impliquent de la directionnalité (valeur allative, Bybee *et al.* 1994 : 268) et de l'intentionnalité.

⁸ Nous ne nous intéresserons pas ici à l'évolution des formes jusqu'à la subordination, mais nous reproduisons le schéma complet tel qu'il est présenté dans sa version originale.

Nous verrons là encore que les schémas d'évolution des formes observées dans nos corpus ne s'accordent pas tous avec ces schémas généraux, ce qui nous amènera à proposer une nouvelle hypothèse pour expliquer le développement des marqueurs des catégories du futur et de la possibilité dans les créoles du Surinam.

2.3. Développement du futur

Deux types de mécanisme linguistique sont à l'origine des marques de futur dans les créoles contemporains : l'emprunt d'une forme du superstrat, et l'invention d'une nouvelle construction qui subit une grammaticalisation. Nous présenterons dans un premier temps les différentes formes rencontrées dans les corpus anciens.

2.3.1. Emprunt au néerlandais : *za* comme marque de futur

2.3.1.1. Valeurs temporelles

Za (et ses variantes orthographiques, en particulier chez van Dyk) est de loin la marque de TMA la plus fréquente⁹ dans les textes anciens. Elle est empruntée directement à l'auxiliaire *zullen* « devoir » (*zal* aux première et troisième personnes du singulier) en néerlandais¹⁰, qui sert également à marquer le futur dans cette langue, et a été intégrée directement au sranan ancien par analogie avec la structure néerlandaise.

- (2) *Mi za poeloe joe bloede*
1SING FUT ôter 2SING sang
Men zal u moeten Laaten
« Je vais te saigner. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 156)

La valeur temporelle de *za* est particulièrement claire quand le contexte temporel est explicité (3, 4), elle est également dominante en dehors de tout contexte temporel explicite (5) :

- (3) *Jusnu areen sa kotti*
immédiatement pluie FUT couper
« La pluie va tomber d'un instant à l'autre. » Schumann (Kramp 1983 : 50).
- (4) *Pikien morre wi za drinki koffi*
petit plus 1PL FUT boire café
« Dans un petit instant nous boirons le café. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 150)

⁹ Les données statistiques ne sont pas disponibles pour chiffrer précisément le nombre d'occurrences de chacune des formes dans les corpus anciens. Voir cependant van den Berg (2000).

¹⁰ Et non pas à l'auxiliaire *shall* de l'anglais, voir Winford (1993), ou Migge et Goury (2008).

- (5) *Ke joe za habi plyziri noeffe*
 INTERJ 2SING FUT avoir plaisir assez
 « Et bien, tu vas bien t’amuser. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 144)

2.3.1.2. Valeurs modales

Il est difficile de cerner les différentes valeurs modales de *za* dans les textes anciens en raison de l’absence de contexte discursif. Bybee et Fleischman (1995) rappellent en effet que la modalité est basée sur l’interactionnalité, et que contrairement au temps, elle ne peut pas être appréhendée uniquement à travers l’étude de textes narratifs : « Modals can be viewed as strategic linguistic tools for the construction of social reality » (Bybee et Fleischman 1995 : 8). C’est donc avec beaucoup de précaution que nous ferons des hypothèses sur le fonctionnement de *za* dans les textes anciens.

a) futur incertain

Dans les textes anciens, la valeur de futur incertain est explicitement exprimée au moyen d’un adverbe tel que *zomtem* « peut-être ». Notons au passage que cet adverbe a complètement disparu des variétés contemporaines de créoles marrons (*aluku*, *ndyuka* et *pamaka*) de l’Est¹¹, mais est conservé en *sranan* et en *saamaka*, respectivement sous les formes *sonte* / *sonté* « peut-être ».

- (6) *Zomtem a za kom jusse na*
 peut-être 3SING FUT venir juste maintenant
 « Il peut arriver dans un instant. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 146)
- (7) *Zomtem mi no za zi joe wan trom more*
 peut-être 1SING NEG FUT voir 2SING un fois plus
 « Je ne vous reverrai peut-être plus. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 144)

b) obligation

Riener dans son dictionnaire de *saamaka* de 1779, largement inspiré du dictionnaire de Schumann de 1778, fait état d’un emploi de *za* en tant qu’auxiliaire modal ayant une valeur d’obligation, l’emploi de *za* comme marque de futur étant, selon lui, réservé au *sranan tongo*. Cette valeur apparaît dans d’autres textes, comme dans l’exemple (8) tiré de van Dyk :

- (8) *Da bassia takki mi za go na mastra fo locke*
 le chef dire 1SING FUT go LOC maître pour regarder
koekeroe worke
 cuisine travail
 « Le manager a dit que je devais venir travailler en cuisine. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 185)

¹¹ Au profit de la forme *kande* (litt. *kan* « peut » - *de* « être ») qui semble être de création tardive.

c) menace, promesse

Lorsqu'il est employé à la forme négative, *no za*, le marqueur tend à indiquer une menace forte de la part du locuteur, ou une promesse, qui n'est pas sans rappeler certains emplois contemporains de la forme positive (voir ex. (1)).

- (9) *Mastra tanki fo joe mino zal doe morre*
maître merci pour 2SING 1SING.NEG FUT faire plus
« Pitié, maître, (je vous promets que) je ne recommencerai plus. » Van Dyk
(Arends et Perl 1995 : 179)

Pour conclure, nous avons observé que l'emploi de *za* dans les textes anciens, qui représentent essentiellement une variété de *bakra tongo*, est avant tout temporel. Si certaines valeurs modales apparaissent, elles restent encore peu spécifiées et entièrement liées au contexte d'interprétation, et ne sont jamais liées à la valeur sémantique de « possibilité ». La forme même semble directement calquée du néerlandais et est fréquente dans la langue, pourtant, ce n'est pas celle qui est utilisée dans les variétés modernes pour exprimer la catégorie du futur. En revanche, elle a acquis en nengee et en sranan des valeurs nettement modales telles que celles de la probabilité (en sranan et en nengee) ou celles de la possibilité interne ou externe (en nengee et en saamaka).

Par ailleurs, si l'on s'en tient à certaines informations données par les auteurs des documents, et en particulier Riemer et Schumann, la fonction de *za* comme marqueur de futur n'est peut-être pas représentative de l'ensemble des emplois de cette forme au 18^e siècle, et en particulier, la variation socio-dialectale doit être prise en compte. L'analyse de l'ensemble du système futur + modalité potentielle semble confirmer cette hypothèse.

2.3.2. Développement tardif : le futur périphrastique *go / de go*

Parallèlement à la forme de futur directement empruntée au néerlandais on assiste à l'émergence, plus tardivement¹², de deux constructions périphrastiques construites à partir du verbe *go* « aller », et du marqueur d'imperfectif *de*, dont l'origine est la copule de localisation homonyme *de* « être quelque part » (Winford 2000a¹³).

2.3.2.1. Structure verbale complexe de type « motion schema »

Le verbe *go* est fréquemment employé dans des constructions complexes où il précède un verbe, et où il conserve sa valeur de déplacement¹⁴, en particulier dans les constructions impératives en l'absence de sujet (10). Le sujet de ces constructions est

¹² Si l'on considère que les textes sont représentatifs de toutes les variétés de langue, ce qui n'est certainement pas le cas.

¹³ Voir également Arends 1986 pour une étude du développement de la copule *de*.

¹⁴ On peut cependant discuter cette interprétation avec certains verbes *kalli* « appeler », *locke* « regarder », *slibi* « dormir ».

de fait sémantiquement cohérent avec la notion de déplacement (animé, généralement humain). Le verbe conserve par ailleurs ses propriétés verbales aspectuelles (et en particulier l'interprétation « passé » de la forme perfective, comme dans l'exemple 11).

- (10) *Go slibi pikien*
aller dormirpetit

« Va dormir un peu. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 157)

- (11) *Mi go tikki den pallecade befo zon dom*
1SING aller prendre DET palissade avant soleil descendre

« Je suis allé chercher les palissades avant le coucher du soleil. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 212)

Ce schéma, appelé *motion schema*, fait partie des neuf *event schemas* décrits dans Heine (1993 : 31) comme étant à l'origine de certains auxiliaires de TMA.

2.3.2.2. Du « motion schema » au futur

a) les constructions *go* V

La construction *go* + V avec une interprétation clairement temporelle de futur n'apparaît que rarement dans les textes anciens, ce qui, encore une fois, ne veut pas dire qu'elle n'existe pas dans d'autres variétés de la langue. Elle est inexistante chez Herlein, Nepveu, et dans les *court records*. On en trouve une seule occurrence chez van Dyk (sur 56 occurrences de *go* en construction périphrastique où la traduction en néerlandais ne donne pas de futur). Chez Schumann, le quart des formes de futur est formé avec *go*¹⁵ : on commence à trouver des occurrences de *go* avec des sujets non spécifiés sémantiquement pour *go* (ex. 14). Par ailleurs, contrairement aux constructions décrites dans la section précédente (ex. 11), la forme verbale nue n'a pas de valeur perfective, ce qui confirme la perte de son statut d'entité lexicale pleine.

- (12) *Ogro gado kabba mastra Hendrik da negere a go didde*
horrible Dieu arrêter maître hendrik DET nègre 3SING FUT mourir
« Mon Dieu! Arrêtez maître Hendrik, ce nègre va mourir. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 195)

- (13) *Mi go meki brift*
1SING FUT faire lettre

« J'écrirai une lettre. » Schumann (Kramp 1983 : 69)

¹⁵ L'autre quart est formé de la construction imperfective *de go*, et la moitié restante est formée avec *sa*.

- (14) *Goma go siddom na gruu*
amidon FUT s'asseoir LOC sol

« L'amidon va se déposer par terre. » Schumann (Kramp 1983 : 111)

Les occurrences de ces constructions périphrastiques chez Schumann semblent attester un processus de grammaticalisation déjà assez avancé, tel qu'on le trouve décrit chez Heine (1993) : le verbe *go* « aller », au départ à la base d'un schéma événementiel (*event schema*) de motion, tend à exprimer plutôt le concept grammatical de futur (Heine 1993 : 31)¹⁶.

b) les constructions imperfectives *de go* V :

On rencontre également cette forme à partir de van Dyk, et elle est fréquente dans le dictionnaire *sranan* de Schumann (1783), sensiblement dans les mêmes proportions que la forme *go* + V :

- (15) *Misi riddi heden a de go trouw*
Mlle rouge tête 3SING IMPF aller marier

« Mademoiselle Tête-Rouge, elle va se marier. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 143)

- (16) *zili de go didde*
graine IMPF aller mourir

« Les graines vont mourir. » Van Dyk (Arends et Perl 1995 : 210)

Cette forme, qui est en fait la forme progressive de *go*, n'est pas sans rappeler l'analyse de Hopper et Traugott (1993) de *be going to* en anglais : la grammaticalisation ne s'est pas opérée sur *go* « aller », mais bien sur *be going to* dans des contextes très spécifiques (sens d'intention, plutôt que de directionnalité, présence d'un certain type de verbes après *be going to*, etc. Voir Hopper et Traugott (1993 : 63 et suivantes)). Peut-on faire une hypothèse similaire pour les créoles du Surinam, à savoir que ce ne serait pas la forme *go* seule qui s'est grammaticalisée, mais son emploi au sein de la structure *de go*?

D'autres créoles anglais ont retenu la construction imperfective *be going to* ou *gonna* pour leur auxiliaire de futur : *gwain* en sanandresano (O'Flynn de Chaves 1990), *gon* en Guyanese (Gibson 1992). Mais ces créoles en ont retenu la forme, sans en conserver la valeur aspectuelle qui y était associée en anglais. Dans le cas du *sranan*, il faudrait postuler au contraire non pas une rétention de la forme, mais une

¹⁶ Un lecteur nous fait remarquer l'existence d'une construction similaire en néerlandais, généralement pas attestée dans les grammaires normatives mais très présente à l'oral et même dans certaines formes d'écrit : l'emploi comme auxiliaire marquant l'inchoatif du verbe *gaan* « aller » : *Ik ga zitten* « je vais m'asseoir, je suis sur le point de m'asseoir ». Nous ignorons si cette construction était déjà attestée au 18^e siècle, mais si tel était le cas, il faudrait alors revoir notre analyse et considérer cette construction comme une origine potentielle pour le futur périphrastique en *go* + V en *sranan* ancien, qui ne serait alors plus une innovation totale du créole mais le calque d'une structure néerlandaise déjà existante.

analyse sémantique qui permette de déceler dans la forme *l'm gonna* une forme progressive, qui aurait été réinterprétée avec les matériaux disponibles, à savoir *de go*, la forme progressive d'aller (cf Ross 2001 et la notion de *metatypy*).

Bybee *et al.* (1994) indiquent que lorsqu'une marque de temps futur apparaît dans une langue, c'est généralement d'abord avec un sens de futur immédiat, qui va ensuite se généraliser pour perdre la valeur spécifique de futur immédiat et ne conserver qu'une valeur de « temps futur ». La forme progressive « être en train d'aller faire quelque chose » aurait été introduite avec cette valeur de futur immédiat, et se serait généralisée vers un sens de « temps futur », limitant ainsi les emplois de la structure *de go V* qui n'est effectivement plus attestée dans les créoles marrons, mais persiste en sranan avec une valeur particulière (voir Winford 2000). Cette analyse peut être confirmée par les remarques de Schumann (reprises par Riemer) dans son dictionnaire de saamaka (Schuchardt 1914 : 99) :

« *sa* werden (wenn es etwas Zukünftiges bedeutet); sollen
mi sa kotti di pau ich werde (oder will) den Baum umbauen¹⁷
 (gewöhnlicher : *mi tann go kotti di pau*). »

La structure *tann go*, imperfectif du verbe aller qui indique la valeur temporelle de futur, est l'exacte réplique saamaka de la forme ancienne de sranan *de go* + verbe :

(17) *di tongo ju tann go sabi hessi*
 DET langue 2SING IMPF aller savoir rapide
 « Tu apprendras la langue rapidement. » (Schumann, Schuchardt 1914 : 111)

C'est par ailleurs la forme la plus fréquente pour marquer le futur dans le dictionnaire saamaka de Schumann de 1778¹⁸, ce qui confirmerait notre hypothèse selon laquelle le futur en *sa* est bien une forme de *bakra tongo*, et que les variétés de créoles marrons avaient déjà développé les structures périphrastiques avec *go*.

On notera que la forme imperfective *de go* a été conservée en sranan (sous la forme *e go*), mais pas dans les variétés de créoles parlées par les Marrons (qui ne conservent que la forme simple *go* + V > o V). Winford (2000a) reprend en partie l'hypothèse de Voorhoeve (1957) concernant la construction *e go* en sranan contemporain, et, à sa suite, l'analyse comme une forme ASP+verbe qui peut avoir une valeur de *prospective future* (Winford 2000a : 411), tout en la distinguant nettement de la forme *o* de futur.

Alors que *sa* est clairement un marqueur emprunté, à la fois sur le plan de la forme et sur celui de la catégorie sémantique à laquelle elle renvoie, les constructions

¹⁷ *Sa* devenir (quand il s'agit de quelque chose de futur) ; devoir / *mi sa kotti di pau* je couperai les arbres (plus communément : *mi tann go kotti di pau*).

¹⁸ Nota 2. *tann go* vor ein anderes Verbum gesetzt, macht das Futurum. *Amaiya mi tann go hondi* morgen werde (oder will) ich auf die Jagd gehen. (Schuchardt 1914 : 107).
 Trad. : Note 2. *tann go* placé devant un autre verbe marque le futur. *Amaiya mi tann go hondi* demain j'irai à la chasse.

périphrastiques du futur sont une innovation totale du créole, elles sont formées à partir de matériaux résultant eux-mêmes d'une grammaticalisation (pour la forme imperfective) et relèvent d'un processus d'auxiliarisation tel que décrit dans Heine (1993), dont on retrouve les différentes étapes :

1. la désémantisation (où le complément renvoie à une situation dynamique (et non plus un lieu), et où le sujet perd ses propriétés typiquement humaines)
2. la décatégorialisation (où le verbe *go* perd ses propriétés verbales, et en particulier celle de l'interprétation de la forme perfective non marquée (voir ex. 11))
3. l'érosion (où l'érosion de la forme *go* conduit à la forme de futur actuel, *o*). Le processus en nengée aboutit à la grammaticalisation complète de *go* > *o* qui devient un morphème grammatical et n'a plus du tout le fonctionnement d'un auxiliaire. On est, à ce stade, dans un cas de grammaticalisation interne, et non pas de grammaticalisation apparente telle que la défend Bruyn (1996), l'apparition plus tardive de ces structures faisant peu de place à une éventuelle influence du substrat.

Les formes rencontrées dans les textes anciens reflètent une phase du principe de compétition-sélection tel que proposé par Mufwene (2001), et semblent indiquer le développement suivant concernant les catégories du futur et de la valeur sémantique de possibilité :

- la forme *za*, empruntée au néerlandais, perd sa valeur temporelle pour se spécialiser dans les valeurs modales autour du domaine de la « possibilité »
- le développement concurrentiel des formes périphrastiques de futur en *go*, amorcé d'abord dans les variétés de créoles marrons, se généralise pour des raisons linguistiques et socio-historiques : cette époque tardive est celle du plus haut ratio esclave-blanc de toute l'histoire du Surinam (Arends 1995), on peut donc imaginer que les formes de *nengre tongo* se soient progressivement imposées aux dépens des formes *bakra* attestées dans les textes anciens. La généralisation aux parlars blancs de formes au départ réservées aux variétés parlées par les esclaves est attestée dans d'autres contextes (voir par exemple Baker et Winer 1998 à propos du créole mauritien). Le développement d'une nouvelle forme de futur accentue le glissement sémantique des valeurs de *sa* vers le domaine modal de la possibilité.

Cependant, une partie de cette évolution reste inexplicable dans le cadre des modèles proposés dans la section 2.1 : les valeurs modales acquises par *sa* en nengée ne s'accordent pas avec celles proposées dans le modèle de Bybee *et al.* (1994) pour l'évolution interne de la catégorie « possibility ». Doit-on remettre en cause ce modèle ? N'est-il valide que pour expliquer une évolution interne, et le changement induit par le contact peut-il l'invalider ? Ou la réponse est-elle à chercher dans une vision beaucoup moins simpliste de la situation des formes et de leurs valeurs, et en

particulier dans la variation qui existait à l'époque entre des formes de sranan ? C'est à cette dernière question que nous chercherons à répondre dans les sections suivantes.

3. Variation et changement induit par le contact : étude des marques des valeurs sémantiques de possibilité

Nous essaierons dans cette section de proposer des hypothèses pour expliquer :

- l'évolution de la marque initiale de futur *za* vers des valeurs de possibilité
- le développement de différents marqueurs pour indiquer la possibilité en sranan et dans les créoles marron.
- la persistance de l'opposition entre des formes positives et négatives en ndyuka et en pamaka, mais pas en sranan ni en saamaka.

Nous ferons l'hypothèse que toutes ces formes, attestées aujourd'hui et réparties dans des fonctions et des valeurs sémantiques différentes, étaient présentes au 18^e siècle dans toutes les variétés de créoles, et se sont progressivement spécialisées dans chacune des variétés, selon des principes différents.

3.1. Du futur à la modalité ?

La section précédente présente le schéma d'évolution qui apparaît à la consultation des textes anciens : la forme de futur *za* est empruntée au néerlandais ; sous la force du développement d'une structure périphrastique de futur *de go* ou *go*, elle perd ses valeurs de futur et acquiert alors des valeurs de possibilité.

Nous nous intéresserons ici à l'évolution de ces valeurs modales : les premières attestées dans les textes sont des valeurs d'obligation ou de futur incertain, qui peuvent conduire à une interprétation de probabilité. Dans les deux cas, il s'agit de valeurs modales orientées vers le locuteur, et l'évolution de ce type de modalité vers la modalité épistémique est attestée (voir le schéma présenté section 2.1). En revanche, il est impossible, à travers les schémas classiques proposés dans les études ultérieures, d'expliquer la généralisation de l'emploi de *sa* dans les valeurs de possibilité déontique, telles que la capacité ou l'habileté acquise, que cette marque présente aujourd'hui dans les créoles marrons, mais pas en sranan.

Pour cela, nous reviendrons plus dans le détail de l'examen de la catégorie « possibilité déontique » à la fois dans les textes anciens et dans les sources contemporaines, en examinant également cette catégorie dans les langues de substrat.

3.1.1. La possibilité

La catégorie de la possibilité examinée à travers les différentes variétés de créole actuelles (voir tableau 1 pour les créoles marrons) regroupe plusieurs marqueurs qui expriment différentes valeurs sémantiques : *kan*, *sa*, *man*, *po*y et *mag*. Nous tenterons dans cette section de comprendre comment ces marqueurs et leurs valeurs se sont mis

en place à partir d'un état ancien de la langue qui montre une plus grande uniformité de formes pour exprimer les différentes valeurs sémantiques de la catégorie de « possibilité ».

3.1.1.1. Un marqueur prépondérant dans les textes anciens : *kan*

Le marqueur le plus utilisé dans les textes anciens pour exprimer les valeurs modales de possibilité interne (capacité) ou externe est le verbe *kan*, dont l'origine peut être anglaise (*I can*) ou néerlandaise (*kunnen* > *ik kan*, je peux). Etant donné la langue des auteurs de ces textes, on peut imaginer que ce terme, tout comme le marqueur *za*, est plus vraisemblablement d'origine néerlandaise. La construction *kan* + V peut donc être considérée comme un emprunt de la structure du néerlandais :

- (18) *Lange monni mi kan kissi alle zanti na engelsze konderi*
avec argent 1SING POT attraper tout chose LOC Angleterre
« Je peux avoir n'importe quoi pour de l'argent en Angleterre. » (van Dyk ; Arends et Perl 1995 : 153)

- (19) *Mi no ha tiffi morro, mi no kann kau*
1SING NEG avoir dent plus 1SING NEG POT mâcher
« Je n'ai plus de dents, je ne peux pas mâcher. » (Schumann ; Kramp 1983 : 150)

Ce marqueur est également couramment utilisé en sranan contemporain pour exprimer les valeurs de possibilité interne (capacité) et externe (déontique et aléthique), mais n'a presque jamais de valeur épistémique (Migge 2006). Il n'est en revanche pas attesté dans les variétés de créoles marrons contemporaines (en dehors de variétés nettement influencées par le sranan). Le sranan semble donc bien avoir suivi l'évolution qui a été proposée comme explication dans les paragraphes précédents : spécialisation de *sa* vers une valeur épistémique de la forme ancienne de futur, développement de deux formes temporelles de futur (en *go*, et *e go*), et persistance des valeurs de *kan* dans la possibilité non-épistémique (même si ce marqueur peut également avoir actuellement une valeur épistémique, dans certains contextes).

On notera la lexicalisation de la construction verbale *a kan de* « c'est possible », vers un adverbe de phrase *kande* « peut-être », construit de manière équivalente aux adverbes *peut-être* ou *may-be* de l'anglais. Ce phénomène de lexicalisation¹⁹, décrit pour les langues européennes (Ramat et Ricca 1998), aboutit à l'apparition d'un adverbe épistémique formé sur un verbe de modalité déontique, et le chemin de développement est bien toujours le même, du déontique à l'épistémique.

¹⁹ Encore productif en ndyuka, il aboutit à la création d'adverbes tels que *tyaypi* « beaucoup » : *te a ipi* lit. « jusqu'à s'empiler ».

3.1.1.2. Capacité acquise : rétention d'une catégorie sémantique du substrat ?

On atteste dans les créoles marrons contemporains l'emploi du verbe *sabi* dans une construction verbale complexe, pour exprimer la capacité acquise (20). Ce verbe peut être réduit en *sá* + V (21).

- (20) *den an sabi meki boto ete*
3PL NEG savoir faire canot encore
« Ils ne savent pas encore faire des canots. » (sous-entendu, ils n'ont pas encore appris). (B. Migge, com.pers.)

- (21) *a sá taki bakaa tongo*
3SING savoir parler Blanc langue
« Elle sait parler la langue des Blancs. » (sous-entendu, elle l'a apprise) (B.Migge, com.pers.)

Des études précédentes (Huttar et Huttar 1994 ; Winford 1993 : 80) ont rejeté l'hypothèse selon laquelle la forme réduite de *sabi*, *sá*, pourrait être à l'origine du morphème de modalité potentielle : en effet, le schéma tonal des deux marqueurs²⁰ (*sá* comme forme réduite de *sabi*, et *sa* issu de *zal*) diffère : le premier a un ton haut, alors que le second a un ton bas ou un ton non spécifié. Les textes anciens donnent par ailleurs peu d'évidence de l'emploi d'une forme de capacité acquise « *sabi* + V », en dehors d'un exemple chez Schumann, dans une construction périphrastique (22), alors que comme il a été précisé précédemment, les autres valeurs de la possibilité déontique sont exprimées aux moyens du marqueur *kan* (exemples 18 et 19 ci-dessus).

- (22) *da somma no sabi va swem*
DET personne NEG savoir PREP nager
« L'homme ne sait pas nager. » (Schumann ; Kramp 1983 : 263)

Migge (2006) atteste l'existence d'une marque particulière dans les langues du substrat pour exprimer cette valeur de capacité acquise et qui signifie *savoir*. Cette catégorie n'existant pas dans les langues de superstrat (ni en anglais, ni en néerlandais, où ce sont au contraire les auxiliaires de possibilité déontique qui marquent la capacité acquise), on peut imaginer que sa rétention dans les créoles marrons est la trace de l'existence de cette forme dès les premiers stades du créole des plantations, au moins dans ses variétés parlées par les esclaves, et donc pas forcément attestée dans les textes anciens.

²⁰ Les créoles marrons de l'Est et le saamaka présentent deux tons de niveau, haut et bas, qui affectent la langue de deux manières : une partie du lexique est affectée de tons lexicaux, et présente des paires minimales tonales ; dans l'autre partie du lexique, les tons sont en fait une manifestation de l'accent de hauteur (voir Good 2004 pour le saamaka).

La forme *sabi*, souvent réduite en *sá*, qui exprime clairement une capacité acquise, pourrait être l'élément qui faisait défaut pour expliquer les valeurs de *sa* dans les créoles contemporain. C'est cette forme qui pourrait être à l'origine des formes de possibilité déontique en nengee, alors que les formes de modalité épistémique seraient le résultat d'une évolution de l'autre marqueur *sa* (< *zal*) de futur.

Le marqueur *sa* tel qu'il fonctionne dans les créoles surinamiens contemporains ne serait alors pas le résultat de l'évolution d'une seule forme, l'ancienne forme de futur *za*, mais serait bien le résultat de deux événements et de la convergence de deux formes :

-d'une part l'emprunt, dans les variétés *bakra tongo*, d'un marqueur de la langue de superstrat, *sa* > *zal* (1^{ère} et 3^e personne de *zullen*, « devoir », en néerlandais). C'est ce marqueur qui est à l'origine de celui de modalité épistémique *sa* du sranan contemporain, et de son équivalent en nengee et en saamaka, selon des schémas d'évolution décrits dans les travaux sur le changement interne (voir Bybee *et al.* 1994).

-d'autre part la rétention, dans les variétés *nengre tongo*, d'une catégorie sémantique du substrat, celle de la capacité acquise, exprimée dans les créoles par un marqueur puisé dans le matériau lexical disponible (ici le verbe *sabi*, issu de la troisième personne du verbe portugais *saber* « savoir », *ele sabe*²¹). Par la suite, la grammaticalisation de cette forme a donné lieu à l'extension de ses valeurs sémantiques vers celles de la modalité déontique, telles qu'elles sont employées dans les variétés de nengee, et s'est accompagnée d'une réduction phonologique du verbe en *sá*, qui a pu s'aligner sur la forme de l'autre marqueur de modalité épistémique *sa* par analogie sémantique et fonctionnelle. La présence du ton haut atteste de la forme d'origine *sabi* dans les emplois en capacité acquise²², ainsi que la possibilité d'apparaître avec la négation, avec cette valeur seulement, à l'exclusion presque systématique de l'emploi avec *sa* potentiel :

- (23) *mi an sá leisi buku*
1SING NEG savoir lire livre
« Je ne sais pas lire. »

Mais

- (24) **mi an sa leisi buku*
1SING NEG POS lire livre

²¹ Pour le rôle du portugais dans la formation des créoles du Surinam voir Smith 1987, et voir également les débats dans Arends 1999, Smith 1999, Ladhams 1999 sur l'histoire de la présence des Portugais au Surinam.

²² La forme pleine *sabi* est par ailleurs très fréquemment employée pour marquer la capacité acquise.

L'exemple (24) serait considéré comme agrammatical avec le sens de « je n'ai pas la possibilité, je n'ai pas la permission de lire le livre ». Afin de marquer l'emploi négatif de la modalité déontique, les auxiliaires *man* (en aluku et pamaka) et *poy* (en ndyuka) sont utilisés (voir Migge (2006) pour une analyse détaillée de l'emploi de *man* en pamaka).

Cette double origine du marqueur *sa* actuel en nengee est confirmée par l'évolution sensiblement différente du *sranan* : l'ancien marqueur de futur *za*, a évolué, selon les schémas classiques, avec une valeur épistémique, pour donner le marqueur de probabilité *sa* (voir Winford 1993 : 78 à propos du marqueur *sa* également en créole anglais du Guyana), et n'a absolument pas les valeurs déontiques qu'a ce marqueur en nengee ; les valeurs sémantiques de possibilité déontique sont en revanche toujours exprimées par *kan*.

3.1.1.3. Deux marqueurs marginaux dans les textes anciens : *mann* et *poli*

Ces deux marqueurs apparaissent de façon marginale dans les textes anciens.

a) La forme *poli*, issue de la forme de troisième personne du verbe pouvoir en portugais, *pode* [ˈpodi]²³, n'est présente que deux fois, à la forme négative, dans le dictionnaire *saamaka* de Schumann (Schuchardt 1914 : 97), avec le sens de « pouvoir, avoir la force de », c'est-à-dire une valeur de possibilité interne. Elle est employée dans une construction verbale complexe qui implique l'utilisation d'une préposition avant le verbe complément (*poli va*), tout comme dans la forme *sabi va* attestée également chez Schumann (voir ex. 22). Elle est, d'après le dictionnaire *saamaka* de Schumann, la seule forme permettant d'exprimer la capacité et la possibilité, ni *man*²⁴ ni *kan* n'étant attestés (au moins dans le dictionnaire *saamaka* de Schumann 1778). Cette forme disparaît par la suite du lexique *saamaka*, pour ne plus subsister que dans certaines variétés de nengee, presque exclusivement en ndyuka, où elle s'emploie principalement à la forme négative (voir ex. 27). Elle n'est pas attestée en *sranan* ancien, preuve supplémentaire de la variation, également lexicale, qui existait entre les créoles marrons et le créole des plantations.

(25) *wi no poli va brokko di tranga watra aki*
1PL NEG pouvoir PREP casser DET fort courant ici
« On ne peut pas lutter contre le courant ici. » Schumann (Schuchardt 1914 : 57)

b) *mann* est attesté tardivement dans les textes anciens, puisque Schumann dans son dictionnaire *sranan* de 1783 est le premier à en donner une interprétation de type

²³ Voir Smith 1987.

²⁴ L'absence de *mann* en *saamaka* à l'époque ancienne n'est pas vraiment étonnant : le lexème *mann*, « homme », n'existe pas en *saamaka*, où homme se dit *omi* / *womi* (Schumann, Schuchardt 1914 : 93). L'emploi de l'auxiliaire *man* est donc un emprunt récent du *saamaka* à l'une des variétés de créoles marrons de l'Est.

auxiliaire dans une construction verbale complexe comme celles présentées plus haut pour *sabi* et *poli* : *mann va*, avec également le sens de « pouvoir, être fort pour ». D'après les exemples donnés par Schumann, il est l'exact équivalent de *poli* en saamaka. D'après van den Berg et Arends (2004) *mann* « homme », employé en tant qu'auxiliaire est le résultat de la grammaticalisation de la construction *mi mann va du dati* « je suis un homme pour (capable de) faire ceci ». Nous renvoyons à van den Berg et Arends (2004a) pour une description complète du processus de grammaticalisation.

Pour résumer la situation des marqueurs de la catégorie possibilité dans les textes anciens, on présentera les formes suivantes (entre parenthèse, celles qui sont attestées mais marginales dans les textes) :

- capacité acquise (possibilité interne) (*sabi va*)
- capacité (possibilité interne) (*mann va*) / *kan*
- possibilité externe *kan*
- probabilité (épistémique) (*sa* dans les emplois de futur incertain)

On doit là aussi faire l'hypothèse d'un principe de compétition-sélection (Mufwene 2001) qui s'est appliqué lors de la mise en place du système créole : toutes ces formes étaient présentes et concurrentes dans les diverses variétés, à des degrés plus ou moins élevés (par exemple, *za* comme marque de futur était très présente dans les variétés de *bakra tongo*, *kan* s'est imposé en sranan alors que *mann* et *poli* étaient avant tout des formes du *nengre tongo*).

Pour des raisons que les textes anciens ne permettent pas d'expliquer, les formes se sont finalement réparties et ont acquis des valeurs diverses :

- *man* et *poy* sont devenus, en aluku et ndyuka, des marqueurs employés essentiellement à la forme négative (voir exemples 26 et 27 ci-dessous), *man* étant employé plutôt en aluku, et *poy* en ndyuka :

(26) *Baala Anaensi a á poy tan a ondoowataa*
frère Anansi 3SING NEG pouvoir rester LOC dessous eau
« Frère Anansi, il ne peut pas rester sous l'eau. » (ndy.)

(27) A : *A ná man oli en tu ?*
3SING NEG pouvoir tenir 3SING aussi
« Elle n'a pas le droit de le prendre ? » (en parlant d'un sabre)

B : *A sa oli en !*
3SING POS tenir 3SING
« Si, elle peut ! »

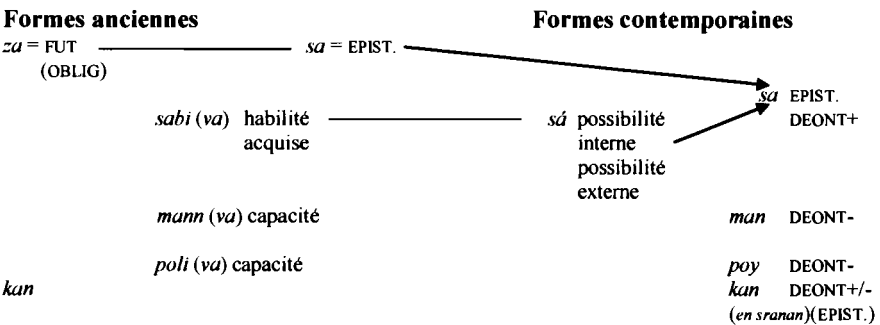
- le saamaka n'a gardé en revanche qu'une seule forme pour les valeurs positives et négatives de la possibilité, *sa*, qui couvre absolument toutes les valeurs, depuis l'épistémique jusqu'à la capacité acquise.

- *kan* a disparu des créoles marrons mais s'est spécialisé en sranan dans l'expression de valeurs de possibilité déontique, et *sa* a évolué dans cette langue vers une valeur de modalité épistémique, comme dans les créoles marrons.

4. Conclusion

La mise en place des systèmes créoles interroge la problématique du contact de langues au même titre que d'autres situations de contact décrites dans ce volume (voir par exemple Chamoreau, ou Quint). Ce qui nous est donné à observer est en effet le résultat d'une situation de changement qui peut s'expliquer par le contact (emprunt assez clair de formes lexicales, par exemple), mais qui peut également s'expliquer par une évolution interne. L'analyse qui a été proposée ici est donc une vision rétrospective de ce qui a pu se passer au niveau des formes linguistiques, tout en gardant à l'esprit le fait que le contact de langues est avant tout une situation qui se donne au niveau des locuteurs mêmes, qui interviennent directement sur les résultats de ces contacts (cf Ross et son modèle de la metatypy, selon lequel les locuteurs restructurent d'abord leur langue en fonction de l'organisation sémantique de la langue visée, puis des structures syntaxiques).

L'existence de textes anciens qui jalonnent l'histoire des créoles du Surinam, ainsi qu'une connaissance du contexte socio-historique dans lequel se sont développées ces langues nous ont permis de faire des hypothèses assez solides sur les mécanismes déclencheurs du changement dans le domaine de la possibilité et du futur. On peut donc envisager le schéma de développement suivant pour les formes exprimant la valeur sémantique de « possibilité »²⁵ :



L'étude du domaine de l'expression de la valeur sémantique de « possibilité » dans les créoles de base lexicale anglaise du Surinam met ainsi en évidence la complexité et la multiplicité des processus ayant joué un rôle dans la genèse des structures, des formes et des valeurs qu'elles ont aujourd'hui. On parlera alors non

²⁵ Le schéma se lit de gauche à droite, des formes les plus anciennes aux plus récentes.

seulement d'une explication multifactorielle du changement linguistique, à la suite de Chamoreau (ce volume) mais aussi d'un processus « multi-étages » qui s'applique à différents niveaux d'analyse de la langue (glissement sémantiques et fonctionnels, recompositions syntaxiques) et à différents moments de son évolution. Par ailleurs, il est indispensable de considérer, dans cette approche « multi-étages », le rôle de la variation, qui complexifie encore la situation de contact qui ne se donne plus uniquement entre langues européennes, langues du substrat et langue créole en construction, mais aussi entre les différentes variétés de ces langues créoles présentes dès le début de leur mise en place.

Laurence Goury
IRD, CELIA – SEDYL

Goury Laurence (2012)

Mise en place du système du futur et de la notion de possibilité dans les créoles du Surinam : développement interne ou contact de langue ?

In : Chamoreau C. (dir.), Goury Laurence (dir.).
Changement linguistique et langues en contact : approches plurielles du domaine prédicatif

Paris : CNRS, p. 179-202. (Sciences du Langage)

ISBN 978-2-271-07600-7